

CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE  
Troisième session  
Seattle, 30 novembre - 3 décembre 1999

Original: anglais

### TONGA

#### Déclaration de M. Guilio Masasso T. Paunga Ministre du commerce et de l'industrie

*(En qualité d'observateur)*

Je vous remercie de cette occasion qui nous est donnée de faire partager nos aspirations et les questions qui nous tiennent à cœur. Je souhaite m'associer aux orateurs précédents pour adresser au gouvernement des États-Unis, à la ville émeraude et au Comité d'organisation de Seattle nos remerciements sincères pour avoir accueilli cette troisième Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce. Les vœux du Royaume des Tonga, berceau du Temps, vous accompagnent.

Il est évident que le processus de mondialisation et la libéralisation du commerce ont été bénéfiques pour l'économie mondiale. L'ouverture des marchés a beaucoup contribué à accroître la production mondiale et à améliorer les niveaux de vie, ce dont les Tonga ont profité. Il est donc dans notre plus grand intérêt de maintenir un environnement commercial ouvert et libre. Les Tonga sont un petit pays en développement vulnérable qui est exposé aux catastrophes naturelles et aux chocs économiques externes. Leur économie est essentiellement agricole et leurs exportations sont assurées par un petit nombre de produits. Les difficultés auxquelles se heurtent les Tonga pour développer et diversifier leurs exportations sont semblables à celles que connaissent les pays les moins avancés. Je tiens à renouveler l'appel lancé par les petits pays en développement vulnérables pour que soit mis au point un indice général de vulnérabilité tenant compte de facteurs tels que l'environnement et les capacités disponibles, qui puisse faire partie des critères permettant de déterminer l'appartenance au groupe des pays les moins avancés.

Les Accords du Cycle d'Uruguay et le système commercial multilatéral incarné par l'OMC posent des défis considérables et offrent des chances tout aussi grandes. Nous sommes favorables à la libéralisation du commerce, mais nous pensons qu'elle devrait être équitable et juste. Nous espérons sincèrement que des dispositions appropriées seront prises pour simplifier et rationaliser le processus d'accession, à la mesure des capacités dont dispose chacun des pays candidats à l'accession et des contraintes auxquelles il doit faire face. Dans ce contexte, il y a lieu de rechercher par quel moyen nous pourrions participer pleinement au système de l'OMC et nous acquitter des obligations découlant des Accords de l'OMC.

Les Tonga sont conscientes qu'il leur faudra continuer à appliquer des mesures de réforme économique, à mettre en place et à renforcer la compétitivité et à développer leurs capacités institutionnelles.

C'est pourquoi je demande à cette Conférence d'envisager d'adopter des mesures nous permettant, en tant que petits pays insulaires vulnérables, de résoudre les problèmes et d'optimiser les avantages découlant des accords existants. Nous craignons en effet non seulement de perdre les marges de préférence dont nous avons bénéficié par le passé sur certains marchés, mais, de plus, d'être tenus d'appliquer une série d'obligations résultant des accords.

Il est impératif que les petits pays insulaires se voient ménager la flexibilité nécessaire pour réduire leurs niveaux de droits tout en maintenant un développement équilibré et une croissance soutenue.

Je souhaiterais aussi que soient examinées les questions suivantes:

1. Une action immédiate devrait être prise en faveur non seulement des PMA, mais aussi des petits pays en développement vulnérables, en appliquant à tous les produits importés de ces pays par les pays développés Membres de l'OMC un régime de droits nuls consolidés.
2. Nous reconnaissons de plus les retombées économiques à long terme qui accompagnent la libéralisation des échanges et l'accès aux marchés pour les produits agricoles pour autant qu'un financement et une assistance appropriée sont accordés aux pays en développement qui sont importateurs nets de produits alimentaires et à ceux qui dépendent d'accords préférentiels sur les produits agricoles.
3. Des mesures spéciales et différenciées ont été prévues dans les Accords de l'OMC. Ces mesures, à elles seules, ne suffiront pas pour permettre aux Tonga et à d'autres petits pays insulaires en développement de répondre aux défis du système commercial multilatéral. Il est donc nécessaire d'envisager des mesures de soutien pour encourager la prise en compte des intérêts des petits pays insulaires en développement vulnérables par une assistance bilatérale et multilatérale.
4. Pour reconnaître les droits de propriété intellectuelle indigène, un soutien est nécessaire pour l'élaboration d'instruments juridiques appropriés, dans le cadre de l'Accord sur les ADPIC, reconnaissant les droits des titulaires indigènes au même titre que ceux des titulaires de droits de propriété intellectuelle.
5. Les contraintes liées à la petite taille font apparaître le secteur des services comme une voie à explorer pour les petits pays insulaires en développement vulnérables. Il importe particulièrement que les pays développés prévoient des mesures d'incitation pour améliorer l'accès, pour les petites économies insulaires, à la distribution de produits techniques, aux réseaux d'information, etc. Les Tonga sont par conséquent favorables à une libéralisation accrue dans les secteurs des services, qui facilitera l'intégration des petits pays en développement vulnérables dans le système commercial mondial sans recourir à une approche de la libéralisation fondée sur une formule.

En conclusion, les Tonga apprécient le soutien et l'aide apportés par l'OMC pour nous encourager à devenir Membre, mais nous restons désavantagés en raison de notre manque de compétences et de la complexité des règles de l'OMC et de la transposition dans la législation des prescriptions contenues dans les Accords. Ainsi, pour faciliter notre accession, il nous faudrait disposer d'un soutien technique et financier approprié pour nous y préparer.

Je souhaiterais donc saisir cette occasion pour proposer à la Conférence ministérielle de prendre sérieusement en considération les préoccupations des petits pays insulaires vulnérables et des petites économies. Une fois encore, je tiens à rappeler la volonté des Tonga de devenir Membre de l'OMC et notre gratitude d'avoir été invitées à participer à cette Conférence.

---